



Bordeaux, le 27 juin 2006.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du Mémorial de la Déportation Homosexuelle

L'Assemblée générale s'est tenue à Paris, au café du Vieux Châtelet, le dimanche 25 juin. La séance débute à 11h avec le rappel de l'ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Orientations pour 2006/07
- Questions diverses
- Renouvellement du conseil d'administration

Sont présents :

- Jean-Claude Raffy
- Stéphane Corbin
- Matthieu Chaimbault
- Vincent Péchenot
- Christian de Leusse
- Jean Le Bitoux
- Alain Selmersheim
- Alexandre Defosse
- Hussein Bourgi
- Olivier Nostry
- Pierre-Yves Le Brun
- Julien Pellet

Sont excusés et ont donné **une procuration** :

- Fabrice Bosque
- Gérard Koskovich
- Jean-Bernard Peyronel

Est excusé sans avoir donné de **procuration** :

- Frank Zanni

1/ Rapport d'activités :

En l'absence du président du MDH, démissionnaire, le rapport est collégial mais sous la conduite d'Hussein Bourgi.

Journée du Souvenir de la déportation:

En préparation de la journée du 30 avril 2006, le président Bruno Gachard avait envoyé, en janvier, un courrier au Ministère des Anciens Combattants dans l'optique d'une entrevue. Le courrier est resté lettre morte.

Début avril, un second courrier est envoyé, co-signé par le MDH, l'Inter-LGBT, l'Inter-pride et la Fédération des CGL. Un rendez-vous est obtenu. Hussein Bourgi, Stéphane Corbin et Jean Le Bitoux rencontrent M^e Benassou au ministère. La discussion est productive. Le ministère s'engage à fournir 30 invitations au MDH pour la cérémonie de Paris du 30 avril, ainsi qu'à demander aux préfetures l'octroi d'invitations en régions. Les avancées significatives dans la capitale font que le MDH décide de ne pas déposer de

gerbe complémentaire à Paris, estimant la déportation homosexuelle pleinement reconnue ici.

En province, les situations sont plus variables et parfois difficiles. On note des blocages liés aux préfectures ou aux fédérations d'anciens déportés, ainsi que des imprécisions dans les demandes de certaines associations LGBT locales :

- Angers : l'association Quazar a été invitée officiellement mais il n'y a pas de personne chargée clairement du dossier de la déportation
- Bordeaux : très vive opposition de la part des déportés résistants et une préfecture qui agit peu ; une cérémonie complémentaire a été organisée par le MDH avec dépôt de gerbe par des élus
- Châlons-en-Champagne : la situation est régularisée depuis un an et le maire a cité l'homosexualité comme motif de déportation
- Evry : Angel 91 assure la représentation LGBT pour la 6^e année ; la préfecture est favorable mais les déportés sont réticents
- Le Mans : Homogène a été invité et l'homosexualité citée comme motif de déportation ; l'association a déposé une gerbe complémentaire avec les officiels
- Lille : les Flamands Roses se sont manifestés tardivement **ils** ont été invités, **à la dernière minute**
- Lyon : l'association organisatrice de la marche est invitée
- Marseille : le MDH a été invité tardivement, **il a déposé une gerbe spécifique ; il a été invité** à une réunion inter-associative en préfecture au mois de juin
- Metz : l'invitation n'a été reçue que la veille de la cérémonie
- Montpellier : le MDH a été invité et positionné aux côtés des officiels ; pas de citation cependant du motif de déportation ; présence discrète des ODLM
- Nancy : des problèmes avec la préfecture et la FNDIRP
- Nantes : des avancées certaines ; les militaires sont restés pour le dépôt d'une gerbe complémentaire mais, pour des raisons techniques, plusieurs élus étaient absents
- Nice : malgré une invitation tardive, le MDH était présent aux côtés des autres associations de mémoire ; très bon écho médiatique
- Nîmes : le CGL a délégué 2 personnes pour la cérémonie mais elles ont depuis quitté la structure
- Reims : le MDH n'est pas invité à la préparation de la cérémonie mais il est invité à la cérémonie
- Rouen : le collectif Comme ça a interpellé les personnes présentes avec des pancartes à l'entrée de la cérémonie, d'où de vives oppositions avec les déportés
- Strasbourg : pas de participation, mais Sandra Boehringer est d'accord pour devenir délégué du MDH
- Toulouse : Arc-en-Ciel s'est rapproché des ODLM auxquels l'association a adhéré

Hommage à Pierre Seel :

Il s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris à l'initiative du MDH et de la Mairie de Paris, le samedi 22 avril 2006. La cérémonie a été un moment particulièrement émouvant, véritable hommage national rendu par une centaine de personnes, dont des élus locaux et nationaux, ainsi que des représentants de nombreuses associations LGBT.

A Bordeaux, un hommage a été rendu à l'occasion du festival Cinémarges après la diffusion du film *Un amour à taire*. Une cinquantaine de personnes a discuté ensuite avec Jean Le Bitoux.

A Marseille, un hommage a aussi été rendu avec la diffusion d'un film **tiré des vidéos données par Pierre Seel, dans le cadre du 4^{ème} Salon de l'Homosocialité en janvier.**

Marches LGBT :

A Bordeaux et Montpellier, la déportation homosexuelle est évoquée depuis plusieurs années par une prise de parole, une minute de silence et un dépôt de gerbe. A Reims, la gerbe n'a pas été déposée comme les années précédentes en raison de l'absence de marche. A Lyon et Nancy, une minute de silence a été faite à la mémoire des victimes de la déportation, mais aussi de celles du sida ou de l'homophobie.

A noter qu'à Marseille, la LGP organise depuis 3 ans sa propre cérémonie, avec les ODLM, après la marche.

2/ Bilan financier :

Il est rapide en raison de l'absence d'un compte postal ou bancaire. Le MDH dispose de 75 euros en liquide et de 70 euros en chèque. Plusieurs chèques ne sont plus valides car vieux de plus d'un an.

3/ Vote des rapports :

Bilan d'activités : voté à l'unanimité.

Bilan financier : Pour : 7 voix, Contre : 1 voix, Abstention : 7 voix

4/ Orientations 2006/07

Journée du Souvenir 2007 :

Des revendications claires sont définies :

- la participation du MDH ou d'associations déléguées aux réunions préparatoires
- une invitation officielle
- la participation au financement de la gerbe (dans le cas où celle-ci est financée par un collectif et non par la seule préfecture ou la mairie) et la neutralité de la gerbe (pas de mention d'un motif de déportation)
- la citation de tous les motifs de déportation, y compris donc l'homosexualité ; il s'agit là d'une démarche républicaine en opposition claire avec la logique communautariste et nationaliste des ODLM. Il faudra pour ce point contacter les fédérations d'anciens déportés et insister sur le rôle d'éducation et de mémoire de la cérémonie.

Dans le cas où tous ces points ne seraient pas obtenus, le MDH ou une association déléguée pourraient, au cas par cas, déposer une gerbe complémentaire à l'occasion d'une seconde cérémonie.

Compte bancaire : il apparaît indispensable d'ouvrir un compte avant un mois.

Adresse postale : le MDH n'ayant pas payé sa cotisation pour adhérer au CGL de Paris, son adresse postale officielle est invalide. Il semble urgent d'adhérer rapidement.

Communication :

- Site internet : le MDH doit créer un site pour présenter l'association, son fonctionnement et ses objectifs. Une adresse e-mail doit également être choisie.
- Lettre trimestrielle : Hussein Bourgi propose la création d'une lettre trimestrielle d'information destinée tant à l'usage interne qu'externe à l'association.
- Ouverture européenne : le MDH doit entrer en contact avec les associations LGBT proches des objectifs du MDH.
- Le MDH doit proposer au milieu associatif LGBT des fiches claires sur la déportation (historiques de la déportation homosexuelle et de son oubli/déni) et sur la politique du MDH.
- Exposition : le MDH doit réaliser une série de panneaux sur la déportation ; il pourrait s'agir de fichiers au format .pdf facilement diffusables. Ainsi, chaque association pourrait disposer facilement de cette exposition. Jean Le Bitoux soumettra un projet en novembre. Une subvention pourrait être demandée afin d'imprimer l'exposition sur de grands panneaux.

Plaque du Struthof : c'est un vœu de Pierre Seel qu'il faut relancer rapidement. Il est nécessaire de contacter le Ministère des Anciens Combattants dès septembre 2006.

Recherches : une Commission historique doit être élaborée. Les chercheurs potentiels doivent être contactés avant décembre 2006 afin que le MDH puisse dès le début de 2007 solliciter des subventions pour ces chercheurs. On pense notamment à Florence Tamagne, Michel Celse, Christiane Bard, Gérard Koskovich ou encore Louis-Georges Tin.

Square de Mulhouse : Jean Le Bitoux suggère de proposer à la municipalité de la ville de renommer « square Pierre Seel » l'endroit où Pierre avait perdu la montre qui le conduisit plus tard sur les fichiers homosexuels puis en camp de concentration. Mais il est entendu qu'il vaudrait mieux attendre les élections municipales de 2008 pour ce dossier.

ODLM : la question de cette association est abordée à plusieurs reprises durant l'Assemblée générale. Il en ressort une philosophie radicalement opposée à celle du MDH. Notre association doit montrer par ses actions son désir sincère de mémoire mais aussi de respect des valeurs républicaines et laïques, bien au-delà des aspirations communautaristes.

5/ Renouveau du conseil d'administration :

Le vote a lieu à bulletins secrets. Il y a 12 votants présents et 3 bons pour pouvoir.

Candidats	Voix obtenues
Hussein Bourgi	15
Matthieu Chaimbault	15
Stéphane Corbin	15
Alexandre Defosse	13
Christian de Leusse	15
Gérard Koskovich	15
Olivier Nostry	15
Vincent Péchenot	15
Julien Pellet	15
Jean-Bernard Peyronel	15
Alain Selmersheim	15

Les candidats sont tous élus administrateurs du MDH. Jean Le Bitoux, président fondateur et membre d'honneur du MDH, reste administrateur de droit.

L'Assemblée générale se clot à 15h.

*Le secrétaire,
Julien Pellet.*